



Inscription et Réinscription- Année scolaire 2021-2022

1. Tarifs (en francs CFA)

Toute inscription / réinscription est effective après le versement du droit d'inscription et de la 1^{ère} avance sur scolarité et le dépôt des documents exigés.

Tout trimestre commencé est dû intégralement. Merci d'ajouter les frais de timbre au montant du dépôt d'espèces.

Les frais d'inscription et de réinscription ne sont pas remboursables

	De la TPS à la GS	Du CP au CM2	
		Anciens	Nouveaux
Inscription ou Réinscription + 1 ^{er} versement scolarité A partir du 06 Avril 2021	320 000	300 000	400 000
2 ^{ème} versement Septembre 2021	250 000	300 000	350 000
3 ^{ème} versement Novembre 2021	215 000	300 000	300 000
4 ^{ème} versement Février 2022	200 000	200 000	200 000
Total	985 000	1 100 000	1 250 000

L'âge requis pour l'entrée en Maternelle :

- Toute Petite Section (TPS) : Naissance en 2019
- Petite Section (PS) : Naissance en 2018
- Moyenne Section (MS) : Naissance en 2017
- Grande Section (GS) : Naissance en 2016

Attention : Les élèves de la TPS et de la PS doivent être propres à la rentrée.

L'inscription de trois (3) enfants et plus d'une même famille (de même père ou de même mère) donne droit à une remise.

2. Transport (facultatif) :



Le transport est maintenu mais les modalités d'inscription vont être modifiées. Vous serez informés en temps opportun.

N.B : Il sera prévu un point de ramassage par circuit.



3. Cantine (facultatif)

Inscription : 5000 francs + le 1^{er} trimestre Tarif : 135 000 Francs / trimestre

Les jours de cantine : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Les draps (ou pagnes) et serviettes de table doivent être nominatifs.



Echéances cantine : 2^{ème} trimestre : règlement au plus tard le 30 Novembre 2021
3^{ème} trimestre : règlement au plus tard le 28 Février 2022

N.B : tout trimestre commencé est dû intégralement quel que soit le nombre de jours de classe.

KIT SCOLAIRE 25 000 F / enfant

(Obligatoire)

4 Boîtes de mouchoirs, 1 rame de papiers,
la tenue de sport (1 short et 2 tee-shirts)

PROJET ECOLE 25 000 F / enfant

(Obligatoire)

pour toutes les sorties et visites
(Non inclus les photos et les costumes)

4. Horaires

Les jours de classe : **LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI**

Le matin : **7h 45 - 11h 45** L'après-midi : **14h - 16h**

Attention : Il n'y a pas cours le Mercredi

5. Pièces à fournir

Anciens élèves :

- 1 photo d'identité
- La fiche de réinscription dûment remplie et signée par les parents avec une adresse mail active.

Nouveaux élèves :

- 2 photos d'identité
- 1 photocopie des vaccins
- 1 fiche d'état civil ou extrait de naissance
- Le dossier complet de l'école d'origine
- Le justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés, séparés ou pour le tuteur légal
- La fiche d'inscription dûment remplie et signée par les parents avec une adresse mail active

En +

- ❖ Les cours d'anglais et d'informatique sont dispensés de la MS au CM2.
- ❖ L'activité « Natation » est intégrée dans le programme de sport du CP au CM2.

6. Activités parascolaires et étude surveillée



Les activités parascolaires débuteront au mois d'Octobre. Vous recevrez une note d'informations.

L'étude surveillée, non obligatoire, débutera au mois d'Octobre de 16h à 17h, sera payable au plus tard le 05 du mois en cours et sera effective les 4 jours de la semaine. : 15 000 F